

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de convocation :	9 juin 2016	Nombre de conseillers communaux En exercice: 50 Présents : 41 (jusqu'à 20 h 00) Présents : 40 (après 20 h 00) Votants : 48
Date d'affichage de la convocation :	9 juin 2016	

Séance du 15 juin 2016

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le quinze juin deux mille seize à dix-neuf heures, à la salle polyvalente de Bussy-en-Othe, sous la présidence de **M. Nicolas SORET**.

ETAIENT PRESENTS :

M. Claude GRUET, M. Michel DEFRANCE, M. Laurent RIOTTE, Mme Catherine DECUYPER, M. Patrick LEMAISTRE, M. Yannick VILLAIN, Mme Marie-Hélène GOUEDARD, M. Serge BLOUET, M. Christian ROTILIO, M. Jean-Pierre ROUSSEAU, M. Claude PERREAU, M. Patrice CHASSERY, M. Gérard VERGNAUD, M. Bernard MORAINÉ, Mme Frédérique COLAS, M. Nicolas SORET, Mme Laurence MARCHAND, M. Jean-Yves MESNY, Mme Bernadette MONNIER, M. Richard ZEIGER, Mme Monique PAUTRÉ, Mme Sylvie CHEVALLIER, M. Yann CHANDIVERT, M. Benoit HERR, Mme Ludivine DUFOUR M. François JACQUET, M. Jacques COURTAT (a quitté la séance à 20 h 00, procuration à Mme Emilie LAFORGE), Mme Emilie LAFORGE, M. Laurent CHAT, Mme Eliette ITALIANO, M. Lionel BOUTIN, M. Jean-Pierre BAUSSART, M. Guy BOURRAS, Mme Sylvie BLANC, M. Alain PETER, M. Bernard DUGOURGEOT, Mme Catherine PICHON, M. Pierre MATHEY, M. Didier MIGNON, M. Gilles-Maxime POIBLANC, Mme Monique GUILLEQUIN.

ETAIENT ABSENTS :

Mme Régine PASQUIER, procuration à M. Nicolas SORET,
Mme Fabienne SCALABRIN-GUILLOTEAU, procuration à M. Serge BLOUET,
M. Rémi BICHEBOIS, procuration à M. Bernard MORAINÉ,
M. Mohammed BELKAID, procuration à Mme Bernadette MONNIER,
Mme Corinne BALLANTIER, procuration à M. François JACQUET,
Mme Laure FARO, procuration à M. Bernard DUGOURGEOT,
M. Bruno JAN, procuration à Mme Ludivine DUFOUR,
M. Jacques COURTAT (à partir de 20 h), procuration à Mme Emilie LAFORGE,
Mme Monique MERCIER, suppléée par Mme Monique GUILLEQUIN
M. Jean PARMENTIER,
Mme Isabelle MICHAUD.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Laurence MARCHAND

Objet : Révision des prix de vente des bacs roulants pour les ordures ménagères et les déchets recyclables

Objet : Révision des prix de vente des bacs roulants pour les ordures ménagères et les déchets recyclables

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération en date du 26 septembre 2011, fixant le prix de vente des bacs roulants pour les ordures ménagères et les déchets recyclables,

Considérant la nécessité de renouveler le stock de bacs roulants,

Vu la réunion du bureau communautaire et du conseil des maires du 8 juin 2016,

Vu l'exposé du vice-président,

Le conseil communautaire,
Après avoir délibéré, à l'unanimité,
POUR : 48
ABSTENTION : 0
CONTRE : 0

- **décide** de fixer les prix de vente des bacs roulants comme suit :

Bacs 2 roues	Bacs non pucés TTC BACS JAUNES	Bacs pucés TTC BACS GRENAT
80 litres	26,00 €	28,00 €
120 litres	28,00 €	29,00 €
180 litres	35,00 €	37,00 €
240 litres	38,00 €	41,00 €
Fourniture d'une serrure pour bac 2 roues permettant l'ouverture automatique à la levée	19,00 €	

Bacs 4 roues	Bacs non pucés	Bacs pucés
660 litres	148,00 €	150,00 €
Fourniture d'une serrure pour bac 4 roues permettant l'ouverture automatique à la levée	19,00 €	

- **autorise** le président ou son représentant à signer toutes les pièces nécessaires au recouvrement.

Pour copie conforme,
Le Président,
Nicolas SORET



Date de réception
par la Préfecture : 28/06/16

date de publication : 29/06/16